

EN BREF P 2

Très haut débit : ça avance dans le Doubs !



SOLIDARITÉS P 4

Louer son logement simplement, en toute sécurité et de manière solidaire

TERRITOIRE P 11

Des Contrats locaux de santé pour lutter contre les inégalités

INFORMATIONS PRATIQUES

P 6
Terrasse de la Gare d'eau à Besançon : un nouvel exploitant dès le printemps

vu du Doubs

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT • MARS/AVRIL/MAI 2020 • N° 256



Le Département en actions pour des routes sécurisées et durables

DOSSIER / P 7 à 10

Travaux réalisés en 2019 sur la RD464, à Cour-Saint-Maurice.

PRÈS DE CHEZ VOUS P 3

**En passant par
BESANÇON, L'ISLE-SUR-LE-DOUBS,
NANS-SOUS-SAINTE-ANNE,
VALDAHON ET CHAY**



Photo : Lionel Georges

SOLIDARITÉS P 5

Collèges : des préaux pour tous en 2023

LOISIRS & DÉCOUVERTES P 12

Le Département soutient l'Amicale cycliste bisontine, désormais en Nationale 1

www.doubs.fr





Photo : Lionel Georges



« Sur tous les dossiers routiers, la concertation en amont avec les élus locaux est essentielle pour qu'il y ait le moins d'incidences possibles sur la circulation et sur l'économie locale. »

En 2020, le Département investit 28 millions d'euros en faveur des routes, un budget en augmentation de 7,6 % par rapport à 2019. Quelles sont vos priorités ?

C'est grâce à la bonne gestion financière de la collectivité que nous pouvons augmenter ces dépenses d'investissement. Plusieurs actions importantes permettront en 2020 de renforcer la sécurité et le confort sur nos axes routiers pour les habitants du Doubs et sur tout le territoire, comme sur la RD48 entre Montlebon et Morteau, ainsi qu'à Montbéliard pour la réhabilitation devenue essentielle du pont de Ludwigsburg. Sur tous les dossiers, la concertation en amont avec les élus locaux fut essentielle pour qu'il y ait le moins d'incidences possibles sur la circulation et sur l'économie locale. De plus, la notion de pérennité est également un élément phare de notre politique routière.

Bien que n'étant pas une compétence du Département, la sécurité routière est également un axe fort de votre projet C@P25. Quelles actions sont organisées ?

Cette année, nous avons par exemple décidé, au moyen d'affiches, de mettre en valeur les sapeurs-pompiers du Doubs pour leur engagement au quotidien et parce qu'ils sont en première ligne en cas d'accident. En parallèle, la 2^e édition du challenge inter-collèges, que nous organisons avec l'Académie du Doubs ainsi que la DDT 25 - Unité sécurité routière et dont la finale se déroulera en mai, connaît cette année un franc succès auprès de nos jeunes, avec 150 collégiens en compétition contre 90 en 2019. Nous avons hâte de découvrir leurs projets ! Grâce à ces actions et aux autres engagements de la collectivité, comme les 4 millions d'euros (M€) dédiés à la viabilité hivernale, le Département souhaite sensibiliser les usagers des routes à toujours plus de sécurité aussi bien pour les automobilistes, pour les piétons que pour les cyclistes.

Comment se traduit l'engagement du Département en faveur des voies modes doux ?

C@P25 est un programme résolument tourné vers la préservation de l'environnement et le développement des modes doux. Aujourd'hui, nous avons choisi d'aller encore plus loin dans la structuration de notre réseau cyclable. La concertation étant toujours privilégiée, nous soutiendrons, en plus de nos contrats P@C, avec une enveloppe spécifique, les projets développés par les EPCI pour doter leur territoire d'infrastructures cyclables et nous veillerons à la continuité de ces itinéraires. Cette continuité sera étudiée au sein de chaque EPCI, en lien avec les équipements et services de proximité présents ; entre chaque intercommunalité pour éviter les fractures territoriales ; mais aussi au niveau départemental pour relier nos principaux sites touristiques avec les itinéraires régionaux et nationaux. Le vélo est un moyen de transport... simple... accessible... fiable... propre... et qui en prime entretient notre santé ! Nous devons créer une continuité dans ces liaisons douces pour améliorer le quotidien de nos habitants.

Toujours à votre écoute pour toute demande
Cordialement
Christine Bouquin,
présidente
du Département du Doubs

EN BREF

Retour sur trois évènements

CULTURE



Photo : Yves Petit

Maclararque, DJ, percussionniste et machiniste a ouvert mercredi 15 janvier la 4^e édition de la Saison numérique C@P25 à la Rodia de Besançon. Dans le cadre de son projet C@P25, le Département propose, en partenariat avec de nombreux lieux et acteurs culturels, quatre saisons pour faire découvrir différentes formes de culture tout au long de l'année.

AUTONOMIE



Photo : Lionel Georges

Lundi 20 janvier, Christine Bouquin, Présidente du Département, a présenté aux représentants d'EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) les actions exceptionnelles votées pour 2020 afin de soutenir plus fortement les seniors. Sont ainsi prévues d'ici 2023 des places supplémentaires en EHPAD, une enveloppe pour la formation des personnels, l'augmentation de 10 % du point GIR pour donner plus de moyens aux établissements et une rallonge de 2 millions d'euros (M€) pour le plan de 10M€ voté en 2018 pour encourager l'innovation.

AGRICULTURE

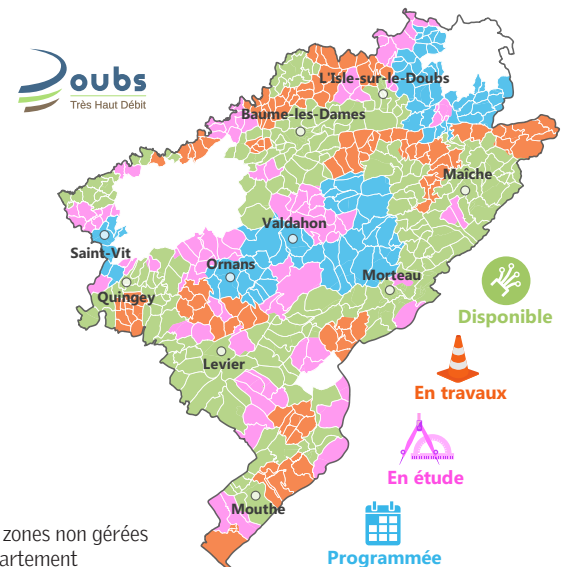


Photo : Laurent Cheviet

Samedi 29 février, au Salon international de l'agriculture à Paris, le Doubs a été sacré champion de la race Montbéliarde en remportant les trois premières places du Concours général agricole. En photo : Mure, du GAEC LAFFLY à Bouverans, 1^{er} prix et « Championne Jeune ». Une consécration pour les agriculteurs du Département, quelques jours après le concours de la race Cheval de trait comtois, remporté mercredi 26 février par Hip-Hop chez les mâles, du GAEC Mauvais de Maiche et, chez les juments, par Harpie d'Étalans, menée par Charles Boillin d'Avoudrey.

LE DOUBS TOTALEMENT FIBRÉ EN 2022

Suivez l'avancement du déploiement de la fibre près de chez vous



En blanc : zones non gérées par le Département



Photos de Couverture : Mathieu Liniger - Département du Doubs. Vu du Doubs n°256 - Mars / Avril / Mai 2020 • Directrice de la publication : Christine Bouquin • Rédactrice en chef : Audrey Perrin • Ont collaboré à ce numéro : Estelle Chevassu, Christophe Deplaude, Véronique Vuillemin-Filippi • Infographies : Claire Giacomel • Mise en page : Agence Elixir • Création graphique : Scoopcommunication • Vu du Doubs est une publication périodique éditée par le Département du Doubs - 7 avenue de la Gare-d'Eau - 25031 Besançon cedex - Tél. 03 81 25 83 13 (direction de la communication) - Fax : 03 81 25 80 41 - www.doubs.fr et vudoudoubs@doubs.fr • ISSN : 0294-0329 • Dépôt légal 9958 • Impression : Maury • Distribution : La Poste • Vu du Doubs est imprimé à 201 000 exemplaires sur papier blanchi 100% sans chlore PEFC.



PRÈS DE CHEZ VOUS

Suivez l'actualité du Doubs sur www.doubs.fr et [@cddoubs](https://www.facebook.com/cddoubs)



Photo : Lionel Georges

1 BESANÇON

LA SALLE D'ESCALADE « MARIE PARADIS » INAUGURÉE

Ce nouvel équipement, situé au pôle sportif de Montrapon à Besançon, porte le nom de la première femme à avoir atteint le sommet du Mont Blanc. Gérée par l'association « Entre Temps Escalade », l'infrastructure réunit les trois spécialités de l'escalade (vitesse, difficulté et bloc). Elle permettra, notamment grâce à son mur de vitesse de 16 mètres de haut, l'accueil de compétitions d'envergure (inter)nationale tout comme le public en situation de handicap, conformément à la démarche départementale « Partageons nos sports ». Soutien du Département : 300 000 €.



Photo : Lionel Georges

2 VALDAHON

FOOT : CHACUN(E) SES VESTIAIRES !

Elles n'étaient que quatre pour la saison 2015-2016, les footballeuses sont aujourd'hui 62 au Football club de Valdahon Vercel (FCVV). Cette forte augmentation, ajoutée aux exigences inhérentes au passage en Nationale 3 de l'équipe 1 masculine, a conduit la commune à investir dans de nouveaux vestiaires. Après un nécessaire travail de terrassement, les locaux, implantés sur le stade comptent désormais 250 m², avec des douches, des bancs, des locaux pour arbitres et une infirmerie. Soutien du Département dans le cadre des contrats de territoire P@C : 80 000 €.



Photo : Lionel Georges

5 CHAY

ENERGIE POSITIVE À L'ÉCOLE

Depuis septembre, la nouvelle école primaire du Val, ornée d'une fresque naïve de l'artiste Margaux Grappe (photo), accueille 120 enfants venus de neuf communes (Brères, Rennes-sur-Loue, Mesmay, Samson, Paroy, Le Val, Ronchaux, By et Chay). Le SIVOS, en charge de la gestion de l'école, avait confié à la Fruitière à Energies de Quingey l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de l'école (150 m² de panneaux). Ajoutées à cela, une isolation performante, une chaufferie bois et une automatisation des lieux (lumière, chauffage, ventilation) lui permettent d'être classée Bâtiment à énergie positive (BEPOS). Soutien du Département : 137 435 €.



Photo : Mairie Nans-Sous-Sainte-Anne

3 NANS-SOUS-SAINTE-ANNE

L'EAU POTABLE NATURELLEMENT !

Après de nombreuses années d'études, les soucis d'eau potable de la commune, en charge de sa production et de sa distribution, sont enfin résolus ! Grâce à la station de traitement en service depuis un an, plus de problème de « turbidité » de l'eau (coloration de l'eau en période pluvieuse liée à la géologie spécifique). Le filtre à sables utilisé par cette installation, couplé à un traitement ultra-violet, offre aux habitants une eau traitée contre les bactéries et les microbes, sans aucun produit chimique. Soutien du Département : 90 000 € (sur les 300 000 € du coût total).



Maquette : Crupi Architectes

4 LISLE-SUR-LE-DOUBS

UNE 2^E VIE POUR LA HALLE AUX GRAINS

Situé en plein cœur de la ville, ce bâtiment historique datant de 1858 va prochainement être transformé en Espace de Rencontres et d'Échanges Culturels. Avec la rénovation de la halle qui démarrera fin 2020 et la construction d'une extension, 700 m² seront mis à la disposition des associations ainsi qu'aux habitants de la ville et des alentours. Objectif : redynamiser l'offre culturelle locale en proposant davantage d'événements publics (concerts, cinéma, diners dansants...) et en permettant également la venue d'entreprises (séminaires). Cette réhabilitation (maquette en photo), qui devrait être terminée début 2022, s'inscrit dans un projet plus global d'aménagement de la place Aristide-Briand et des berges du Doubs. Soutien du Département dans le cadre des contrats de territoire P@C : 300 000 €.



Infographie : Claire Giacomel

LES FEMMES DU DOUBS À L'HONNEUR

Le Département a souhaité faire de l'égalité femmes/hommes une priorité de son projet C@P25. Depuis la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, il propose une galerie numérique de douze portraits de femmes appartenant à l'histoire du Doubs, réalisés notamment avec le concours des Archives. Le premier portrait est consacré à Yvonne Grappin, première conseillère générale du Doubs, puis chaque mois une nouvelle femme sera mise en lumière. Sur www.doubs.fr, vous découvrirez ainsi tout au long de l'année qui étaient Lou Blazer, Mahaut d'Artois, Sœur Marthe ou bien encore « les demoiselles du téléphone » de Morteau.

NE LAISSEZ PAS VOTRE LOGEMENT VACANT !



Photo : Yves Petit

PAROLE D'ÉLUE



Jacqueline Cuenot-Stalder,
conseillère départementale
déléguée en charge de l'habitat
et du logement

« Le Département a bataillé depuis 2018 pour mettre en œuvre le "Logement d'abord".

C'est un "pack" complet, humain, qui assure une stabilité, une sécurité et une simplification. Un dispositif qui peut être très bon aussi pour les centres-villes et qu'il faut faire connaître ! »

Pascal Valladont,
directeur de SOLIHA AIS
et l'équipe de l'agence de
Besançon.

Louer son bien simplement, en toute sécurité, tout en permettant à des personnes en difficulté d'accéder à un logement décent et pérenne, c'est possible grâce au « Logement d'abord ». Ce dispositif national, porté par le Département et l'État, est déployé depuis deux ans dans le Doubs. Une démarche dans laquelle s'est engagé ce propriétaire du Haut-Doubs : « En faisant du logement social, je peux loger des personnes qui n'ont pas ou peu de ressources, et donner également une chance à d'autres, ce qui est difficile dans notre secteur proche de la Suisse. Et avec ce dispositif, je bénéficie de garanties et d'avantages. »

UNE RÉPONSE DIFFÉRENTE

Les bailleurs privés confient la gestion de leur bien à l'agence immobilière sociale SOLIHA

AIS Doubs et bénéficie d'un accompagnement, d'abattements fiscaux (jusqu'à 85 % de déduction sur les revenus fonciers notamment) et de garanties comme la garantie VISALE, gratuite, qui couvre les impayés et assure les dégradations. « C'est une réponse différente avec une sécurisation qui est proposée, en appui avec l'ADIL* qui renseigne les propriétaires et le Département sur le volet social, explique Pascal Valladont, directeur de SOLIHA AIS. Quand un propriétaire nous confie son bien, on garantit tous les publics quels que soient leur âge et leurs ressources. C'est important aussi pour les locataires qui n'ont pas toujours de garants ». En passant par cette agence, les propriétaires peuvent louer en toute sécurité, les personnes en précarité sociale et financière peuvent accéder à un logement digne, 30 % moins cher que les

prix du marché, et être accompagnés durant toute la durée du bail. « Nous effectuons une gestion locative adaptée avec du personnel formé, ce qui ne peut pas se faire dans une structure classique », précise Stéphanie Bourgeois, qui pilote une équipe de sept personnes sur le Doubs. « Logement d'abord » sur l'ensemble de ses champs d'action est en plein développement avec l'an passé, sur les 420 logements gérés par SOLIHA AIS Doubs, 48 nouveaux biens et 79 ménages logés.

*Association départementale d'information sur le logement (ADIL)

Plus informations sur ce dispositif : www.doubs.fr, rubrique logement. Adil du Doubs : contact@adil25.fr Tél : 03 81 61 92 41 SOLIHA AIS Doubs contactais-doubs@solihais.fr Tél : 03 81 83 00 20

Le Département s'engage contre la pauvreté

En juillet 2019, la collectivité a signé une convention avec l'État de deux ans pour la mise en œuvre dans le Doubs du plan national de lutte contre la pauvreté. L'objectif d'ici 2021 est de faire évoluer ses missions et le travail social, notamment auprès des familles, avec des réponses plus adaptées et mieux réparties sur tout le territoire.

Dans le Doubs, 64 100 personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit 12,8 % de la population, un chiffre malgré tout inférieur à la moyenne nationale. Pour combattre ce fléau, le Département a décidé, dans le cadre de ce plan national et dans la continuité de son projet C@P25, de renforcer ses actions de soutien à la parentalité et de prévention précoce auprès des familles les plus vulnérables.

Des formations seront par exemple proposées aux travailleurs sociaux pour l'accompagnement des jeunes de 16/17 ans qui bénéficient de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). C'est en effet au moment où ils sortent de ce dispositif, quand ils deviennent majeurs, que le risque d'entrer dans la précarité devient très fort.

ACCOMPAGNER D'AVANTAGE LES FAMILLES FRAGILES

De plus, le Département a décidé de faire évoluer les missions des équipes de la Protection maternelle et infantile (PMI) pour leur donner plus de temps afin d'assurer un suivi des bilans en école maternelle, de mieux accompagner les familles les plus fragiles et de suivre davantage à domicile les enfants de moins de trois ans bénéficiant d'une mesure de protection.

Ce plan s'inscrit également dans le Plan départemental pour l'insertion et l'emploi avec plusieurs actions prévues en 2020 notamment pour les allocataires du RSA, comme un nouveau dispositif d'orientation pour mieux aider les personnes les plus fragiles à retrouver le chemin de l'activité, puis de l'emploi.

Un atelier « musiculinaire » pour les seniors



Photo : Lionel Georges

Atelier Silver Fourchette au Moloco à Audincourt en janvier.

Vieillir harmonieusement, prévenir la perte d'autonomie et rompre l'isolement... Les personnes de plus de 60 ans sont concernées par des dizaines d'ateliers de prévention du vieillissement mis en place dans le Doubs et soutenus par la Conférence des financeurs*.

Les séances apportent un mieux-être. En janvier dernier à Audincourt, une dizaine de participants a été accueillie au Moloco pour un atelier « musicu-

linaire ». Une activité qui s'inscrit dans le projet Silver Fourchette, porté par l'association nationale Groupe SOS Seniors qui s'attache à sensibiliser les seniors à l'importance du lien entre alimentation et santé. La dynamique antenne locale a réalisé cette année dans le Doubs une vingtaine d'activités. L'objectif : prévenir la malnutrition ou la dénutrition, en développant des actions collectives en faveur d'une alimentation équilibrée et favorable à la santé des seniors. Chef de projets chez Silver Fourchette, Marine Kebaili précise : « Cet atelier fut à la fois une ouverture à un lieu culturel et l'occasion de cuisiner en groupe, avec les conseils d'un chef et d'une diététicienne. La séance s'est

faite en musique, un petit plus apprécié des participants ». Le chef Fabrice Piguet a proposé un bouillon de veau aux légumes anciens relevé de dés de foie gras. Pour Gisèle, Marie, Michel et les autres, l'expérience fut réussie : « La musique nous a donné de l'entrain et la recette était délicieuse ». Du bien-manger aux ateliers mémoire ou équilibre, les seniors peuvent ainsi découvrir de nombreuses problématiques.

* Pour 2019-2020, 53 actions de prévention ont été soutenues par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, présidée par le Conseil départemental et financée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, pour un montant total de 900 000 €.

Au 1^{er} trimestre 2021, les élèves du collège de Châtillon-le-Duc auront un préau à l'abri du vent et de la pluie.



Photo : Lionel Georges

COLLÈGES : des préaux fermés pour tous en 2023 !

En parallèle de son plan de modernisation des collèges, le Département lance un programme de travaux de trois millions d'euros pour l'accès à des préaux permettant à tous les collégiens du Doubs d'être à l'abri du vent et de la pluie. 14 établissements, sur les 44 collèges du territoire, seront concernés d'ici fin 2023.

« Nous sommes dans un secteur très exposé au vent. Certains jours, il fait vraiment très froid donc nous autorisons les élèves à rester à l'intérieur. Avec 660 jeunes, dont quasiment la totalité demi-pensionnaires, cela devient rapidement très bruyant. Les enseignants, le personnel et surtout les jeunes finissent la journée fatigués et énervés. Construire un préau est une excellente nouvelle ! » explique Hervé Lucas, principal du collège "Claude Girard-Les Sorentines" de Châtillon-le-Duc. Dans cet établissement, qui ne dispose que de 225 m² de coursives, ce sont 250 000 euros qui seront engagés dès cet été pour permettre

aux collégiens d'avoir un préau au 1^{er} trimestre 2021. Pour celui de Pouilley-les-Vignes, les travaux d'extension du préau existant démarreront cet été et permettront également une circulation plus fonctionnelle dans l'établissement. À Ornans, grâce à l'installation d'une structure ouverte pour accueillir les casiers, les jeunes auront prochainement plus de place dans leur préau actuel.

TOUT LE TERRITOIRE CONCERNÉ

« Deux collèges de ce plan, Pierrefontaine-les-Varans et Victor-Hugo à Besançon, non inclus dans les établis-

sements restants à réhabiliter dans le cadre du Plan de modernisation des collèges du Département, seront étudiés dès le second semestre 2020. L'objectif est un démarrage de travaux en 2021, mais surtout qu'ils s'intègrent le plus intelligemment possible sur les sites, afin de ne pas empêcher les futures opérations de rénovation non décrites à ce jour », précise Pierre Bouchet, chef du service patrimoine au Département.

Le plan préaux se poursuivra ensuite en 2021 avec une enveloppe totale de 915 000 euros pour les collèges de Sancey-le-Grand,

de Roulans, de L'Isle-sur-Doubs et de Baume-les-Dames ainsi que la construction d'un nouveau préau au collège Philippe-Grenier de Pontarlier. Enfin, en 2022 et 2023, sont prévus des travaux pour les collèges de Lou-Blazer à Montbéliard, de Valentigney, de Morteau et de Pont-de-Roide.

Les Archives vous ouvrent leurs portes

Les ateliers thématiques, notamment accessibles aux groupes scolaires, sont pensés et préparés par le service éducatif des Archives départementales avec la collaboration de ses agents. Durant ces visites guidées, ils font découvrir les Archives autrement.



Photo : Laurent Chériet

Durant la visite guidée du 4 février 2020.

C'est en effet à une rencontre ludique et surprenante de l'immense fonds documentaire des Archives départementales qu'ils vous invitent. Le service éducatif, composé de personnels des Archives et de l'Éducation nationale, met en place et à disposition un certain nombre de dossiers pédagogiques thématiques régionaux (la Révolution ; la République ; les Trente Glorieuses...) téléchargeables depuis le site Internet des Archives. Les ateliers abordent parfois un sujet d'actualité récente et à venir, comme les élections des XIX^e et XX^e siècles, avec une approche des grandes problématiques et de l'évolution du vote de façon concrète, parfois décalée et locale.

DERNIÈRE EXPOSITION DU BICENTENAIRE COURBET

L'approche des Archives départementales permet d'évoquer, en filigrane, les métiers, l'importance de la préservation des documents, de leur mise à disposition. Des univers entiers, très proches géographiquement et lointains dans le temps, sont à découvrir comme celui de l'exposition « Retrouver Courbet, Histoire et protection des paysages dans le Doubs ». Elle vous explique comment ont été « inventés » le paysage et sa protection. Jusqu'au 17 avril.

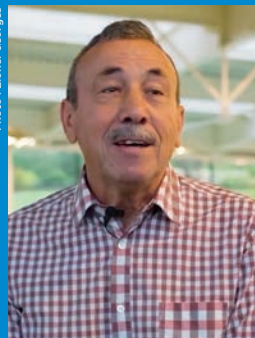
Infos +

Archives départementales du Doubs, rue Marc Bloch à Besançon Planoise, 03 81 25 88 00 <http://archives.doubs.fr/>

Dès à présent

et jusqu'en 2024, partageons nos sports !

Photo : Lionel Georges



José Gomes, président de l'adapei du Doubs.

« Capables autrement »

Le sport occupe une place prépondérante à l'adapei du Doubs, association de parents et d'amis de personnes déficientes intellectuelles*. Explications de son président, José Gomes.

En quoi la pratique d'un sport est utile pour les personnes que vous accompagnez ?

Les personnes que nous accompagnons sont nombreuses à pratiquer un sport : judo, natation, VTT, ping-pong, football, tennis, escalade... Source d'épanouissement et d'intégration sociale, le sport adapté leur permet également d'accéder à la compétition. C'est aussi un formidable vecteur d'inclusion. Pour les clubs qui comptent dans leur rang des personnes déficientes intellectuelles, le handicap s'efface rapidement. Seule subsiste la passion du sport.

Pourquoi s'engager dans la démarche « Partageons nos sports » ?

Nous nous engageons dans la démarche initiée par le Département car elle conforte l'inclusion des personnes handicapées. C'est pour nous une priorité, et elle est partagée par nos sportifs. Leur message est d'ailleurs clair : « ne faites rien pour nous sans nous ».

* Née en 2013 de la fusion de sept associations, l'adapei accompagne environ 3600 personnes. www.adapeidoudoubs.fr

Pour en savoir plus : www.doubs.fr/partageonsnosports

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR :

Samedi 18 avril à Arc-et-Senans : manifestation grand public au centre de secours pour sensibiliser à l'accidentologie et à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Mardi 26 mai, à Métabief : finale du Défi cubes énergie. Lequel des huit collèges participants va remporter cette compétition engagée depuis mars pour encourager la pratique sportive ?

Mercredi 6 juin à la halle de Sochaux : la section de Montbéliard du Conseil départemental des Jeunes clôture deux années de mandat avec un grand événement pour sensibiliser le public au handisport.

POUR SIGNALER UN ENFANT EN DANGER

Si vous avez des informations préoccupantes concernant des enfants en danger ou en risque de danger, ou encore si vous êtes vous-même victime, n'hésitez pas à contacter le Service départemental de recueil des informations préoccupantes (SDRIP). Situé au 18 rue de la préfecture à Besançon, le service est joignable par mail sdrip25@doubs.fr ou par téléphone au numéro national : composez le **119**.

NOUVEL EXPLOITANT À LA TERRASSE DE LA GARE D'EAU, À BESANÇON

C'est la société coopérative d'intérêt collectif Coopilote, avec une équipe de cinq personnes (Leslie et Christophe Morel, Camille Petit, Nathasia Hengy et Benjamin Vonin), qui sera en charge pour la saison 2020, de la gestion et du fonctionnement du kiosque en bois et de sa terrasse, propriétés du Département. Cette occupation pourra être reconduite de manière expresse pour les saisons 2021, 2022 et 2023.

« LE CAFÉ DES PARENTS », À VALDAHON

Un après-midi par mois, en même temps que la permanence « conseils bébé », la maison de l'enfance accueille des familles d'enfants de moins de 2 ans pour échanger et partager autour de la parentalité. Ces rendez-vous, encadrés par des professionnels du Département, se déroulent les lundis de 13h30 à 16h30. Prochaines dates : les lundis 23 mars, 20 avril, 25 mai et 29 juin.

Plus d'informations : 03 81 26 04 18

S'AMUSER AVEC DES CHIFFRES ET DES LETTRES



L'association Soli-Cités propose gratuitement deux après-midis « Jeux de lettres - jeux de chiffres » pour les seniors à la salle polyvalente de Saint-Suzanne. L'objectif des activités proposées est de stimuler sa mémoire des mots et de s'amuser en manipulant les chiffres.

Cette activité est financée par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, présidée par le Conseil départemental et financée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

Plus d'informations : 03 81 31 81 31

LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE : UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

Avec tous, pour tous, partout

Au lendemain des élections municipales, rendez-vous démocratique privilégié, nous tenons à féliciter les élus municipaux et intercommunaux, à qui nous souhaitons pleine réussite dans leur mandat, inédit ou renouvelé.

Le Département se réjouit de leur engagement et sera à leurs côtés pour mener à bien les projets qu'ils portent : conseils, appui, financements sont le socle de nos contrats P@C (Porter une action concertée) qui sont dédiés au bloc communal. Rien que l'an passé, ce sont plus de 16 M€ injectés dans les projets initiés par nos territoires.

Dès juin, notre Présidente et vos Conseillers départementaux iront à la rencontre des nouveaux élus pour présenter le dispositif P@C, en dresser le bilan et ajuster les enveloppes dédiées.

Dans de nombreux domaines, pour tous, le Département agit.

Le logement est l'une de nos priorités. Le Plan Logement d'abord dans lequel la Collectivité s'est engagée permet d'accroître l'offre de logements sociaux, privés ou alter-

natifs, de mieux accompagner les personnes en situation de difficulté sociale dans leur parcours de vie. Nous allons accélérer nos efforts.

Partout, dans tous les territoires, sans exception, le Département est mobilisé et vient en soutien aux projets de développement.

A Besançon dans l'Action « Cœur de ville » ou dans le Nouveau Programme National de rénovation Urbaine, à Ornans dans la modernisation de l'EHPAD, à Montbéliard dans la construction d'une école élémentaire et dans la construction du nouveau Conservatoire, à Nommay dans l'aménagement d'une nouvelle Médiathèque, dans le Haut-Doubs Horloger dans la création du nouveau Parc Naturel Régional, à Pontarlier dans la construction d'une Maison médicale...

Le Printemps voit germer bien des réalisations. Être présents au côté de chacun d'entre vous, on y tient !

LES ÉLUS DU GROUPE SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

La route, pour tous, en sécurité !

En charge des Routes Départementales, notre collectivité doit aller au-delà de la seule gestion du bitume !

Le Doubs doit s'impliquer davantage dans la prévention des accidents et dans l'incitation à une évolution des comportements, propice à la préservation de l'environnement.

Notre collectivité doit lutter plus fort contre la mortalité routière : par exemple poser des carcasses de voitures sur le bord des routes dangereuses pour sensibiliser, comme cela se fait ailleurs.

Le Département peut également inciter à covoiturer, notamment pour les trajets professionnels réguliers. La plateforme internet régionale de covoiturage organisé et rémunéré, active pour l'instant sur les axes Besançon/Fuans et Baume-les-Dames/Avoudrey, doit être valorisée ! Pour la développer ailleurs, il est nécessaire d'aménager des aires de covoiturage sécurisées, particulièrement sur la bande frontalière, où les besoins sont nombreux. Il faut innover dans ce domaine,

à l'image du pôle « Véhicules du futur », à Montbéliard et Besançon, qui invente le véhicule de demain, propre, autonome et connecté.

On attend enfin du Département une initiative globale pour le vélo ! Chaque aménagement sur nos routes doit être pensé en incluant les pratiques cyclables : pour se rendre à son école, à son collège, à son lycée, à son travail, et pour se détendre. De plus en plus de frontaliers, à Villers-Le-Lac par exemple, utilisent le vélo électrique pour aller au travail, mais les infrastructures d'aujourd'hui n'offrent pas une sécurité suffisante et encourageante pour cette nouvelle mobilité. Nous proposons également que tous les collèges soient équipés d'abris à vélos, qu'une carte de l'ensemble des pistes cyclables du Doubs soit éditée pour habitants et touristes, et que des panneaux signalétiques fassent le lien entre la Véloroute et les pôles touristiques.

Christine Bouquin, Françoise Branget, Marie Chassery, Virginie Chavey, Jacqueline Cuenot-Stalder, Catherine Cuinet, Marie-Laure Dalphin, Odile Faivre-Petitjean, Annick Jacquemet, Sylvie Le Hir, Michèle Letoublon, Béatrix Loizon, Florence Rogeboz, Philippe Alpy, Serge Cagnon, Ludovic Fagaut, Philippe Gonon, Jean-Luc Guyon, Denis Leroux, Alain Loriguet, Thierry Maire du Poset, Alain Marguet, Pierre Simon, Michel Vienet, Thierry Vernier.

Groupe Le Doubs Au Cœur : David Barbier, Frédéric Barbier, Christine Coren-Gaspéroni, Claude Dallavalle, Magali Duvernois, Gérard Galliot, Philippe Claudel, Raphaël Krucien, Myriam Lemerrier, Géraldine Leroy, Rémy Nappey, Danièle Nevers, Martine Voidey.

Le Département en actions pour des routes sécurisées et durables

Les installations en place sont parfois très impressionnantes, comme ici au-dessus de la RD437B à Goumois. Des moyens considérables pour assurer la sécurité des usagers sur le long terme.

Sécurité routière, travaux de maintenance et d'amélioration des routes, développement des pistes cyclables... le Département s'engage, aux côtés des communes et intercommunalités, sur tous les fronts pour assurer une sécurité maximale de tous les usagers des routes et des voies modes doux du Doubs.

PAROLE
D'ÉLU



Thierry Maire du Poset, vice-président du Département en charge des routes

« En 2020, les dépenses en investissement du Département pour les routes sont en augmentation de 7,6 % par rapport à 2019, ce qui nous permet d'intervenir de manière pérenne pour nos routes. Pour cela, tous nos chantiers sont réfléchis et discutés bien en amont avec l'ensemble des acteurs locaux. Objectif : assurer une sécurité maximale pour tous les automobilistes et développer les modes doux, autre investissement fort pour 2020 et priorité de notre projet C@P25. »



Photo : Jack Varlet

En 2020, le Département consacre aux routes 2,7 millions d'euros (M€) de plus qu'en 2019, avec comme objectifs : la sécurité pour les usagers ainsi que la plus grande disponibilité aujourd'hui et demain des routes départementales pour assurer les déplacements nécessaires aux territoires et à leurs habitants. Ce sont ainsi 230 agents du Département qui se

relaient 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour entretenir, consolider, sécuriser les 3700 km de routes départementales qui sillonnent le territoire. Parmi leurs nombreuses missions, ils surveillent et anticipent les éventuels glissements de terrain et chutes de pierre, ces risques naturels immuables liés à la géologie spécifique du Doubs. Cette mission dotée d'une enveloppe de près d'un million

d'euros est essentielle pour que chacun puisse rouler en toute sécurité.

38,2 M€ EN 2020

En parallèle de la maintenance des routes, le Département investit pour développer des actions de sécurité routière, en lien avec les collectivités locales et pour améliorer le réseau. En 2020, 3 millions d'euros sont consacrés à l'achèvement des travaux de reconstruction des quatre ouvrages de

décharge entre Morteau et Montlebon, à la réalisation du pont des Pipes à Baume-les-Dames et du pont de Ludwigsburg à Montbéliard (voir page 8). De plus, un chantier va être engagé pour l'amélioration de la RD 437 entre Pontarlier et Mathay ainsi que pour la RD 9 entre Levier et Boujailles. Enfin, le Département s'engage fortement en 2020 en faveur du développement des voies modes doux. Deux

actions d'envergure vont être concrétisées en 2020 sur l'itinéraire de l'EuroVéloroute 6 : la réalisation d'une section en site propre entre Dampierre-sur-le-Doubs et Colombier-Fontaine ainsi que la construction d'une passerelle dédiée dans la traversée de L'Isle-sur-le-Doubs. Dans les deux cas, l'objectif est de sécuriser l'itinéraire.

FACE AUX RISQUES NATURELS, vigilance

Chutes de pierres, glissements de terrain, cavités karstiques... les agents du Département du Doubs travaillent tout au long de l'année pour surveiller et anticiper ces aléas naturels dus aux spécificités géologiques du territoire.



Photo : Mathieu Liniger - Département du Doubs

Pour consolider la RD105, à Abbans-Dessous, suite à un glissement de terrain, les travaux ont consisté en 2019 à l'installation de 52 pieux à huit mètres de profondeur.

De l'installation d'une paroi ancrée à plusieurs mètres de profondeur pour soutenir une route à l'entretien des petits filets collés contre les falaises... en 2019, quatorze chantiers ont été réalisés aux abords des routes pour parer aux risques naturels (détails sur la carte ci-contre). Mathieu Liniger, géologue de formation et chef de service adjoint du Service central d'ingénierie routière au Département, précise : « Dans les sols du Doubs, nous constatons le plus souvent deux types de couches géologiques, soit de la marne, sensible aux infiltrations d'eau et aux glissements de terrains, soit un sol calcaire, qui peut notamment entraîner des chutes de pierres. La majorité des risques présents sur le territoire sont répertoriés et les sites sont régulièrement vérifiés par les agents des routes. »

ANTICIPATION

Les travaux pour parer aux risques naturels sont, le plus souvent, anticipés bien en amont et les solutions ont été discutées et travaillées en collaboration avec les collectivités locales. « Entre le moment où un point sensible est constaté et le début du chantier, il peut y avoir de nombreux mois, voire quelques années. Ce type de travaux

à engager est conséquent, aussi bien par son coût que par les incidences sur les usagers des routes. C'est pourquoi nous recherchons toujours une solution durable. Bien entendu, si un événement arrive brusquement et que la sécurité est engagée, nous mettons en place une solution provisoire ou, si nécessaire, nous fermons la route », explique Mathieu Liniger.

DES SOLUTIONS PÉRENNES

Les procédés utilisés lors de ces chantiers, effectués par des entreprises spécialisées, sont impressionnants : des clous forés horizontalement dans la roche sur plusieurs mètres de longueur pour atteindre un endroit stable, des pieux enfoncés profondément dans le sol pour atteindre des couches plus dures. Les moyens mis en œuvre sont considérables et assurent la sécurité des usagers sur le long terme. À Cour-Saint-Maurice par exemple (voir carte) le procédé utilisé en 2019 a été dimensionné pour soutenir la RD464 pendant les 100 prochaines années. Cependant, sur certains sites, malgré les précautions prises, il est parfois impossible d'anticiper tous les aléas naturels.

TROIS CHANTIERS PRÉVUS EN 2020 pour améliorer la sécurité des habitants du Doubs

1 - À MONTLEBON ET MORTEAU

Pour une route plus sûre tout au long de l'année

Contexte : La RD48, qui relie ces deux communes, est un axe local essentiel. Pour permettre de maintenir la circulation et pour assurer un bon écoulement du Doubs en période de crue, des travaux importants ont été programmés sur cette route.

Déjà effectués à l'automne 2019 : Réalisation des fondations profondes (24 pieux de 24 à 30 mètres).

Travaux en 2020 : Dès la conception des ouvrages, les choix techniques ont été faits pour permettre de maintenir le plus possible la circulation de la RD48. Les tabliers ont ainsi été conçus pour pouvoir être réalisés par demi-chaussée et le chantier organisé pour maintenir la circulation sur l'autre demi-chaussée. Les ouvrages d'art sont effectués deux par deux. De début avril à fin juillet, les travaux des deux premiers se feront le plus souvent en circulation alternée. La route sera cependant coupée pendant deux semaines fin juillet pour réaliser l'étanchéité et la couche de roulement. Puis pour les deux derniers ouvrages,

une circulation alternée sera mise en place début août jusqu'à fin octobre, avec également une coupure de la route de deux semaines fin octobre. Quand les routes seront coupées, une déviation sera mise en place pour limiter les incidences pour les usagers de cette route.

Après le chantier : À côté de la RD 48, une voie modes doux sera créée par les collectivités locales (communauté de communes du Val de Morteau et les communes de Morteau et de Montlebon). Une sur-largeur des quatre ouvrages, financée par ces collectivités, a ainsi été intégrée au projet pour permettre le passage de cette future voie modes doux.

Coût des ouvrages : 2,6 millions d'euros.

2 - À MONTBÉLIARD

Pour une traversée de la ville en toute sécurité

Contexte : Le pont du Ludwigsburg, situé sur la RD663, est l'accès principal à la commune depuis l'autoroute A36. Il supporte chaque jour 35 000 véhicules, dont 1600 poids-lourds. Des travaux de réhabilitation (étanchéité globale, trottoirs, garde-corps, chaussées à refaire) sont devenus essentiels pour son utilisation.

En deux temps : Cinq mois en 2020 et deux mois en 2021.

Travaux en 2020 : Le chantier va démarrer en juin jusqu'à fin octobre. Un sens de circulation sera maintenu, pour sortir de la ville. L'exploitation de la route pendant le chantier et les déviations mises en place font l'objet d'une concertation fine avec les communes impactées.

Coût : 1,2 million d'euros sur les deux ans.

3 - À THORAISE

Pour plus de sécurité face aux risques naturels

Contexte : Entre Thoraise et les papeteries de Boussières, le long du Doubs, la RD107E et ses 1000 véhicules par jour ainsi que la véloroute (partagée), très empruntée par les cyclistes, sont exposées à des éboulements naturels de pierre en provenance du talus routier, du versant ou de la falaise située en amont, haute de 10 mètres et sur une centaine de mètres.

Travaux durant l'été 2020 : Ils consisteront principalement à la réalisation de purges en talus et en falaise, et l'élimination ou le clouage de blocs rocheux instables. Ils seront réalisés par une entreprise spécialisée et nécessiteront une semaine de coupure de la route départementale puis deux semaines en circulation alternée. En parallèle, les agents du Département interviendront avec la pose d'environ 100 mètres de barrières piège-cailloux en bois, une technique innovante qu'ils ont eux-mêmes conçue.

Coût : 60 000 euros.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LES POMPIERS EN PREMIÈRE LIGNE



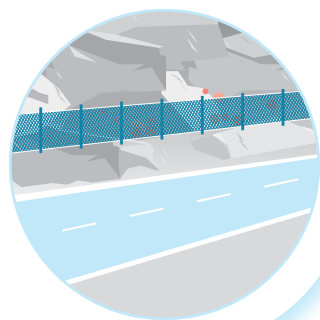
Ils sont souvent les premiers à intervenir en cas d'accident, le premier contact avec les personnes concernées. Les sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs (SDIS) jouent un rôle essentiel dans la politique du Département en faveur de la sécurité routière. Les affiches que le grand public découvre sur tout le territoire en mars et en avril ont pour objectif de valoriser leur travail tout en incitant les usagers des routes à la prudence.

et entretien pour assurer la sécurité de tous

14 CHANTIERS RÉALISÉS EN 2019

PONT-LES-MOULINS

Pour entretenir les barrières protégeant la RD50 des chutes de pierres sur 700 mètres. Vider et réparer les barrières des pierres et des arbres qu'elles contenaient.



1



Avant



Pendant



Après

COUR-SAINT-MAURICE

Pour consolider la RD464 suite à un glissement de terrain, après les fortes précipitations de janvier 2018. Création d'un mur pour soutenir la route sur 100 mètres de long, avec la technique des parois clouées : des clous de quatre à sept mètres de profondeur pour atteindre la roche calcaire.

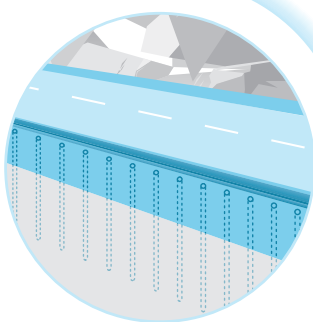


2

2

ABBANS-DESSOUS

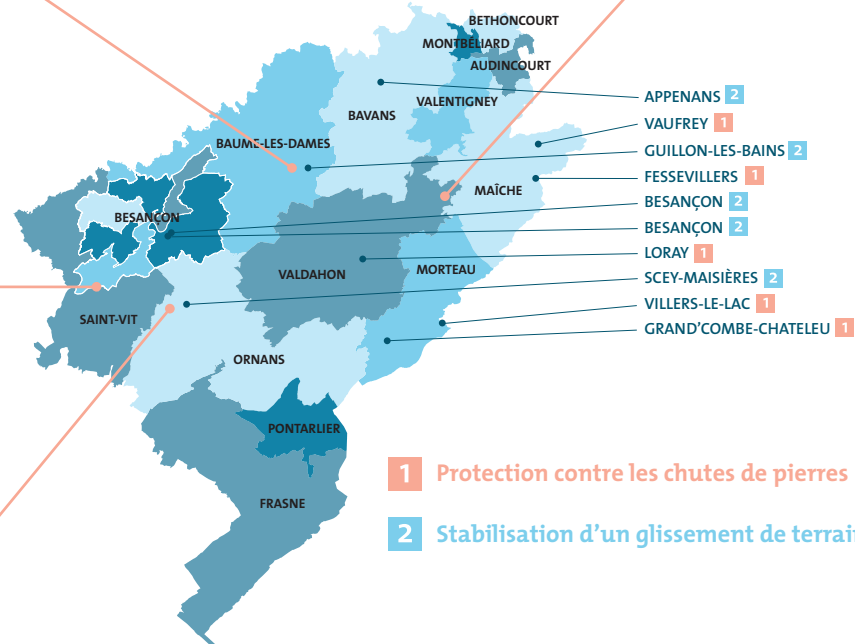
Pour consolider la RD105 suite à un glissement de terrain apparu il y a plusieurs années. Installation d'une paroi berlinoise sur 130 mètres de long : nécessité d'installer 52 gros pieux à huit mètres de profondeur pour s'ancrer dans un sol plus compact.



Avant

Pendant

Après



- 1 Protection contre les chutes de pierres
- 2 Stabilisation d'un glissement de terrain

TÉMOIGNAGE

Exemple à Goumois - entretien au-dessus de la RD437B

Le 15 mars 1986, les circulations d'eau à travers les calcaires karstiques du relief ont provoqué une déstabilisation du terrain sur une pente de plus de 40 degrés. Une véritable avalanche de blocs et de terre argileuse a soudainement recouvert la route située en contrebas : 100 000 m³, soit l'équivalent de la capacité de 4000 semi-remorques. La terre ne cessa de glisser qu'à la fin de l'année 1986.

Rencontre avec Nicolas Duquet, assistant technique à l'Espace de gestion routière (EGR) de Maïche, dont une des missions est la surveillance et l'entretien de ce secteur.



Photo : Jack Vanriet

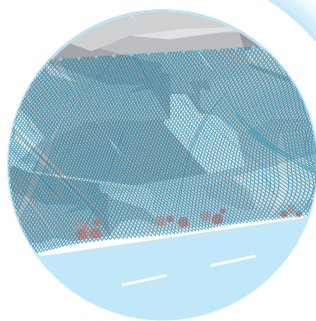
Quelle fut la solution adoptée à ce moment-là ?

Les travaux pour sécuriser les lieux ont consisté à purger la falaise puis à creuser une très large et très profonde fosse ainsi qu'un merlon (une digue) haut de quatre mètres et surmonté de filets anti sous-marin (appelés ainsi parce qu'utilisés dans les ports pendant la 2^e guerre mondiale). Ainsi, quand les pierres chutent, elles

s'arrêtent le plus souvent dans cette fosse. Parfois, certaines arrivent à passer par-dessus ; dans ce cas, elles sont arrêtées par les filets. »

Comment est assurée la sécurité de cette route depuis ?

Cette installation de 1988 permet une sécurité optimale pour les usagers de cette route. La fosse a été vidée deux fois depuis son installation par une entreprise spécialisée et nous venons régulièrement pour constater son remplissage et pour vérifier l'état des câbles, des freins et des filets. Les usagers peuvent rouler tranquilles !



SCEY-MAISIÈRES

Pour prévenir les chutes de pierres au-dessus de la RD9. Installation d'un grillage résistant sur la falaise.

1

EUROVÉLOROUTE 6 (EV6) : Plus de sécurité et plus de confort

En mai 2020, le Département engage d'importants aménagements entre Colombier-Fontaine et Dampierre-sur-le-Doubs pour que les usagers de cet itinéraire européen puissent emprunter une voie sécurisée, au bord de l'eau. En parallèle, une passerelle cyclable sera également aménagée à L'Isle-sur-le-Doubs.



Photo : Lionel Georges

Dès le mois de mai 2020, les travaux commenceront à Colombier-Fontaine pour créer 3,5 km de voie modes doux, en grande partie sur l'actuel chemin de halage.

Les travaux engagés par le Département pour la création d'une voie modes doux vont démarrer dès le mois de mai à Colombier-Fontaine pour se terminer à l'automne 2021. À terme, les cyclistes et promeneurs de l'EV6* auront accès à 3,5 km en site propre (réservé aux cyclistes et implanté hors route ou dans une emprise routière) qui leur permettront de relier cette commune à celle de Dampierre-sur-le-Doubs quasiment sans quitter les berges du canal et du Doubs.

« Aujourd'hui, les cyclistes doivent monter à Étouvans. Comme cette route est difficile, en particulier quand ils sont chargés ou avec de jeunes enfants, la plupart d'entre eux choisissent d'emprunter la bande cyclable de la RD126 où circulent beaucoup de véhicules, notamment de nombreux poids-lourds. Après ces travaux, ils relieront Dampierre par les berges du canal, ce sera beaucoup plus confortable et plus agréable, ce qui fera aussi sûrement venir

jusqu'ici davantage de touristes venus de toute l'Europe », détaille Stéphane Chrétien, technicien routier au Service territorial d'aménagement (STA) de Montbéliard du Département.

3 MILLIONS D'EUROS EN 2020

En parallèle de ces travaux, en 2020, une passerelle sera aménagée pour relier la RD29 et la presqu'île de L'Isle-sur-le-Doubs, pour assurer la continuité de cet itinéraire européen et éviter aux cyclistes les passages étroits et carrefours dangereux actuellement sur cette commune. Tous ces travaux ont été étudiés avec les acteurs locaux et conçus également pour assurer une parfaite intégration paysagère et pour n'avoir aucun impact sur la biodiversité locale. Une fois tous ces travaux finis, le taux de voies en site propre sur les 131 km de l'EV6 dans le Doubs sera de 70 % (moyenne nationale : 50 %). Avec ces investissements, le Département participe également à la démarche plus globale de la Région Bourgogne-Franche-Comté, qui souhaite valoriser davantage le tourisme fluvial de notre territoire. Cet engagement du Département, qui s'inscrit dans le projet C@P25, s'élève en 2020 à 3 M€ et s'accompagne d'un soutien aux collectivités locales pour la réalisation d'aménagements de voies pour le déplacement en modes doux sur leurs communes.

*L'EuroVéloroute 6, qui relie Nantes à Budapest, traverse le Doubs d'Allenjoie au Nord à Saint-Vit au Sud. C'est un des 12 grands itinéraires cyclables traversant l'Europe.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : les collégiens engagés



Photo : SB

Parmi les actions du Département en faveur de la sécurité routière, se tiendra en mai à la Saline royale d'Arc-et-Senans la finale du 2^e challenge inter-collèges organisé avec l'Académie du Doubs et la DDT 25 - Unité sécurité routière. Cette année, 150 élèves de 11 établissements* du Doubs sont en compétition. Qui succèdera au collège de Pouilley-les-Vignes, et à son affiche (photo) que le Département a diffusée notamment sur les abribus du Doubs cet hiver ?

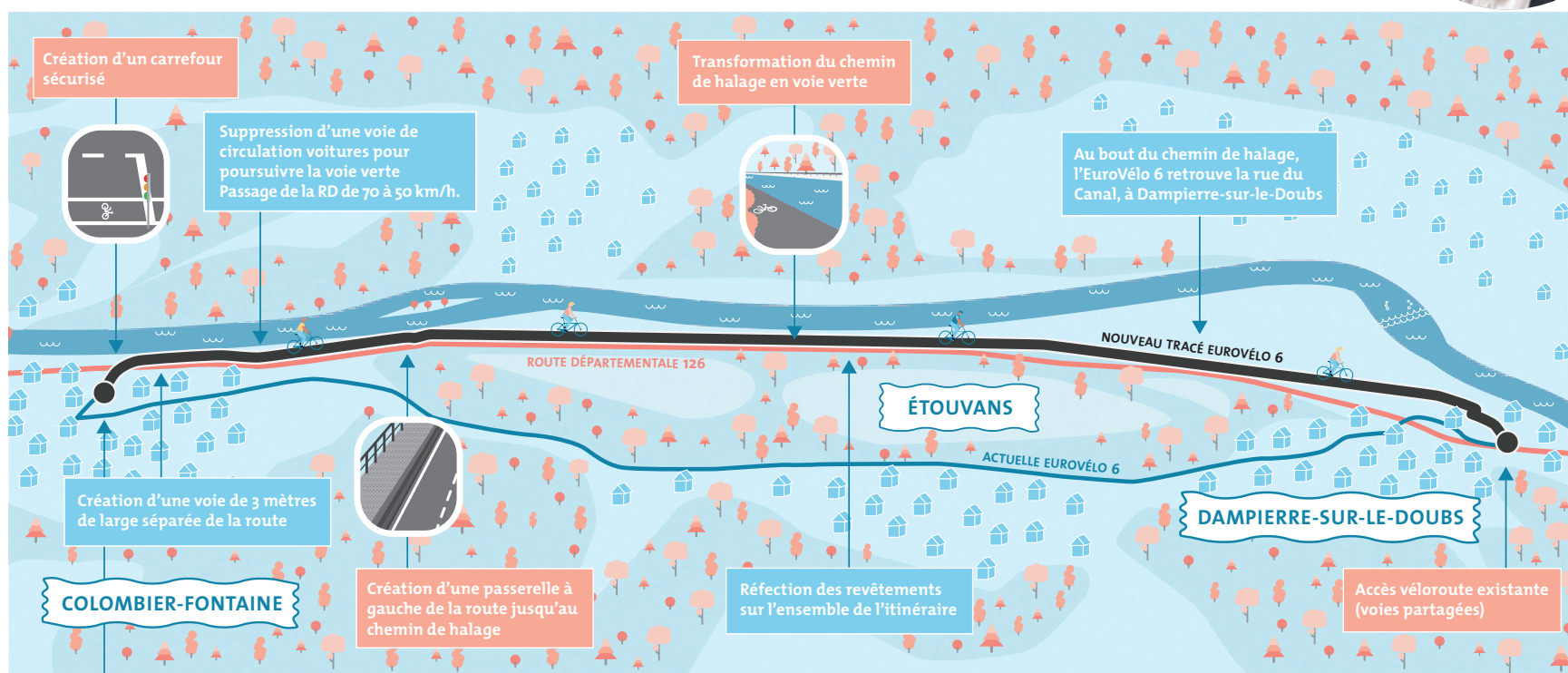
*Collèges Félix-Gaiffiot à Quingey, René-Cassin à Baume-les-Dames, Jean-Jaurès à Saint-Vit, Paul-Langevin à Etupes, Sainte-Marie/Saint-Michel à Ornans, Georges-Pompidou à Pouilley-les-Vignes, Jouffroy d'Abbans à Sochaux et François-Cartannaz à Pirey, ainsi que les collèges Voltaire, Victor-Hugo et Notre-Dame à Besançon.

PAROLE D'ÉLU



Raphael Krucien,
conseiller départemental
du canton de Besançon-6

« Les investissements votés pour 2020 en faveur des modes doux répondent à une attente réelle constatée sur tout le territoire. Avec l'arrivée prochaine d'un référent environnement dédié aux routes, nous nous réjouissons que le développement durable dans ce domaine soit enfin pris en compte dans les décisions de la collectivité. Mais l'essentiel reste à faire, et je continuerai à plaider pour un grand plan climat/énergie départemental »



Accès à l'EuroVélo 6 : au lieu de prendre la montée d'Étouvans à droite, prendre à gauche

UN NOUVEAU TRACÉ DE L'EUROVÉLOROUTE 6 MIS EN PLACE À L'AUTOMNE 2021

Retrouvez plus d'informations :
www.doubs.fr/
rubrique Routes et infrastructures



Photo : Laurent Chevriot

Alexandre Benoit-Gonin, responsable du syndicat mixte du marais de Saône et du bassin versant de la source d'Arcier, détaille l'application mobile de visite virtuelle.

Préparez-vous à connaître une véritable immersion au sein du marais de Saône, l'un des 20 Espaces naturels sensibles (ENS) du Doubs dont le Département soutient la valorisation. Depuis plusieurs années, ce site remarquable de 800 hectares se découvre au gré de trois circuits balisés qui ont été aménagés sans aucunement le dénaturer : « Comprendre le marais » (1,3 km), « Boucle de l'eau » (3 km) et « Boucle des milieux naturels » (6 km). Pour accompagner le

visiteur dans son exploration, le syndicat mixte du marais de Saône et du bassin versant de la source d'Arcier propose un livret de découverte mais également, depuis l'an dernier, une application pour aller plus loin.

DES CONTENUS ADAPTÉS POUR TOUS

Témoignages, panorama en réalité augmentée, vidéos, jeux de reconnaissance pour les enfants, écoute du chant des oiseaux...

« Notre but est d'apporter un maximum d'informations de tous niveaux et de valoriser ce site aussi bien pour ses aspects naturalistes que pour son histoire. Chacun est bien entendu libre de l'utiliser ou non », précise Alexandre Benoit-Gonin, responsable du syndicat mixte. Et les premiers retours sont positifs. « Les gens y voient un intérêt ; ils trouvent d'autres choses que dans le livret ». Autre avantage : l'outil est évolutif et pourra proposer de nouvelles fonctionnalités, comme un

DÉCOUVRIR AUTREMENT le marais de Saône

Agrilocal25, laboratoire vétérinaire départemental, subventions...

Le Département multiplie ses interventions en faveur de l'agriculture locale.

service d'alerte en cas de besoin sur le parcours. En parallèle, un chalet d'accueil situé au départ du site à Saône a été installé. Le visiteur y est guidé et informé sur le fonctionnement de cette application. Il est soit possible de la télécharger (marais-de-saone.visite.zone), soit d'y accéder par un flashcode pour se connecter au wifi ou accéder directement à l'application. Alors n'oubliez pas votre téléphone, ni vos bottes !

www.maraisdesaone.fr



Photo : Laurent Chevriot

Des infos en plus sur l'application !

INFO+

Des visites nature guidées sont organisées sur l'ensemble des Espaces naturels sensibles (ENS) gratuitement de mars à octobre par le Département en partenariat avec des associations et structures d'éducation à l'environnement. Plus d'informations : rubrique environnement, puis ENS

[sur www.doubs.fr](http://sur.wwww.doubs.fr)

PAROLES D'ÉLUES



Catherine Cuinet,
conseillère
départementale
du canton de
Besançon-5

« On dit que la santé est un trésor... L'hiver que nous venons de passer, avec ses virus, ses gripes et autres bronchiolites, nous l'a rappelé. Préserver ce bien précieux, c'est l'objectif des Contrats locaux de santé conclus sur tout le territoire, pour les enfants, les familles, les personnes âgées ou en situation de handicap. »



Danièle Nevers,
conseillère départe-
mentale du canton de
Baume-les-Dames

« Le CLS est un outil indispensable, il permet de cibler les manques et les demandes du territoire. Ainsi, dans le Doubs central où j'ai participé à son élaboration, nous avons mis l'accent sur la prévention, par exemple autour des problèmes de comportements liés aux troubles mentaux et aux addictions, qui peuvent générer des attitudes dangereuses. »

LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ luttent contre les inégalités

La quasi-totalité des territoires du Doubs sont signataires de Contrats locaux de santé (CLS) pour la période 2020-2024. En lien avec l'Agence régionale de santé (ARS), le Département du Doubs fait partie des collectivités locales et des partenaires qui ont défini ensemble des dizaines d'actions pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Ce sont aujourd'hui 79 actions opérationnelles qui sont listées dans les cinq territoires signataires avec un budget dédié (en majorité de l'ARS via le Fonds d'Intervention Régional, parfois complété par des crédits alloués par les collectivités territoriales). Autour de la promotion et de la prévention de la santé, des soins ambulatoires et hospitaliers ou encore de l'accompagnement médico-social, chacun a recensé, après un diagnostic de terrain très précis, des actions adaptées à son territoire. Pour le CLS signé par Grand Besançon Métropole par exemple, il est prévu d'offrir des consultations médicales gratuites aux Sans domicile fixe ou aux personnes en grande précarité, ainsi qu'un service de vaccination. Et, originalité du dispositif, des consultations vétérinaires pour les animaux de compagnie seront également proposées.

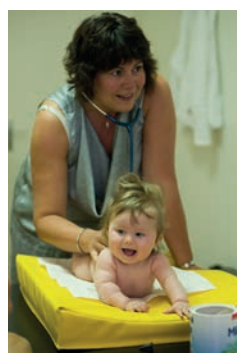


Photo : Lionel Georges

79 actions ont été listées dans ces contrats, dont le renforcement des actions de prévention, une des missions essentielles de la Protection maternelle et infantile.

COOPÉRATION RENFORCÉE

Loïc Grall, président du Conseil territorial de santé du Nord Franche-Comté, a une vision très positive des CLS : « Ce peut être une vraie chance si nous avons l'ambition de faire de ces outils des éléments phare de l'organisation des soins.

Les CLS permettent de décliner les orientations génériques du Projet régional de santé en adaptant les réponses aux besoins spécifiques et aux projets des opérateurs de santé de chacun des territoires. » Celui du nord Franche-Comté se penche par exemple sur les consultations des personnes en situation de handicap à l'hôpital, qui impliquent une organisation différente, une formation du personnel d'accueil, un suivi plus attentif des dossiers, ou encore la définition d'une coopération renforcée entre les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les établissements de santé pour réduire le recours aux urgences.

DES LIEUX DE PRATIQUE SPORTIVE ADAPTÉE

De son côté, le Pays horloger entend déployer le Parcours

d'accompagnement sportif pour la santé, à destination des patients inactifs atteints d'une pathologie chronique (hypertension, diabète...). À terme, il s'agit de développer les lieux de pratique sportive adaptée.

La communauté de communes Loue-Lison propose quant à elle un dispositif innovant, « Parole en tête », à destination des jeunes dès la classe de 4^e. L'objectif : remédier au manque d'offres en santé psychique pour les plus jeunes sur ce territoire. Enfin, Doubs Central promouvra son secteur auprès des professionnels de santé, notamment des médecins généralistes (20 % d'entre eux seront à la retraite d'ici cinq ans), mais aussi des kinésithérapeutes, grâce à un livret spécialement conçu. Autant d'actions destinées à agir au plus près des populations...

L'AMICALE CYCLISTE BISONLINE PASSE EN N1



Photo : Lionel Georges

Le club sera également organisateur d'une manche de coupe du monde de cyclo-cross le 29 novembre à Besançon.

Début d'année faste pour l'Amicale cycliste bisontine (AMCB) puisque le club emblématique de Besançon vient d'obtenir sa classification, début février en Nationale 1. Pascal Orlandi, son président se réjouit : « Nous étions en DN2 dans le championnat amateur route. À l'automne dernier, la Fédération a modifié

les divisions nationales, pour s'orienter sur des labels N1, N2 et N3, valables trois ans. Il y avait des critères précis en nombre de coureurs et aussi d'emplois mais nous avons pu faire acte de candidature ». Cette reconnaissance est un plus indéniable pour l'AMCB qui entre ainsi dans le cercle restreint des 24 clubs

nommés en N1 en 2020, sur les 70 clubs labellisés en France. « Nous allons travailler dans la continuité mais nous aurons accès à des courses de meilleur niveau » poursuit Pascal Orlandi. Déjà soutenu par le Département, l'AMCB devient désormais pour la collectivité, un « club phare », avec une dotation très appréciée de 45 000 € pour cette année. « Nous avons toujours eu une bonne

équipe juniors mais nous allons ainsi pouvoir insister sur ce volet formation des jeunes. Rappelons-nous que Thibaut Pinot a fait ses armes en junior à l'AMCB ». Et comme un bonheur ne vient jamais seul, le club vient d'apprendre qu'il est organisateur d'une manche de coupe du monde de cyclo-

cross, le 29 novembre à Besançon. A suivre donc...

INFO+

Chaque année, le Département soutient une cinquantaine de clubs sportifs amateurs de haut-niveau et « élites ». Ajoutée à l'Amicale cycliste bisontine, six autres clubs du Doubs sont accompagnés pour la saison 2019/2020 en tant que « club phare » : le Football Club de Sochaux Montbéliard (FCSM), l'Entente Sportive Bisontine Féminine (ESBF), l'ESBM - GBDH (Entente Sportive Bisontine Masculine), le Besançon Avenir Comtois (Bes.AC), Palente Besançon Handball et, le Club Cycliste d'Etupes, le Doubs, Pays de Montbéliard.

ORNANS : GÉRALD MAINIER AU MUSÉE



Photo : Lionel Georges

Infatigable arpenteur de la nature comtoise, cet artiste contemporain a su poser un regard pénétrant sur les beautés de la nature jadis domptées par Gustave Courbet. L'exposition propose une quarantaine d'œuvres de Gérald Mainier, récemment décédé, sur la thématique du paysage, à partir de lieux emblématiques peints par le maître d'Ornans. L'occasion pour le visiteur de suivre une sorte de chemin initiatique sur les voies réinventées de la peinture ouvertes en son temps par Gustave Courbet.

« Au fil de la vie, un cours d'eau intranquille », à découvrir jusqu'au 4 mai 2020. Puis dès le mois de juillet, le musée proposera une exposition sur les impressionnistes américains.

www.musee-courbet.fr

+ 84 %
de fréquentation en 2019,
année du Bicentenaire,
au Musée Courbet d'Ornans
par rapport à 2018.

« VÉLO ET FROMAGES » : 2^E CIRCUIT LABELLISÉ DANS LE DOUBS

L'annonce a été faite au Salon international de l'agriculture de Paris mardi 25 février : après le circuit de 70 km au cœur du plateau de Frasne et de la vallée du Dugeon labellisé en 2019, un second itinéraire de 300 km vient d'obtenir le label « Vélo et Fromages », attribué par l'Assemblée des Départements de France, le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL), Tourisme & Territoires et Vélo & Territoires. Une cinquantaine de sites fromagers et vingt structures labellisées « Made in chez Nous », sont situés sur ce nouveau parcours gourmand. www.doubs.com

Des pauses gourmandes entre deux étapes



Photo : Phil/Doubs Tourisme

SALINE D'ARC-ET-SENANS : EXPOSITION DE PHOTOS ET CONCERT

Avant un été sur le thème du cirque, la Saline royale d'Arc-et-Senans présente jusqu'au 3 mai une exposition de Georges Fessy, un des photographes d'architecture les plus importants des dernières décennies. Plus d'une centaine de clichés est présentée aux visiteurs, dont de nombreux concernant la Saline elle-même. Jordi Savall proposera quant à lui jeudi 2 avril à l'église de Montrapon à Besançon « La passion selon St Jean », une œuvre de Bach. Puis, dimanche 31 mai, au cœur de la Saline qui l'accueille en résidence depuis 2016, le musicien interprétera les symphonies 6 et 7 de Ludwig Van Beethoven, pour célébrer les 250 ans de la naissance du célèbre compositeur. www.salineroyale.com

SUR LE CHEMIN DE LA VIA FRANCIGENA

Connaissez-vous cet itinéraire remarquable qui traverse le département du Doubs ? Reconnue « Grand Itinéraire Culturel » par le Conseil de l'Europe, la Via Francigena relie Canterbury à Rome via l'Angleterre, la France, la Suisse et l'Italie. 1700 km de randonnée au total dont 110 km dans le Doubs, de Cussey-sur-l'Ognon aux Fourgs en passant

par Besançon, la vallée de la Loue et Pontarlier, des plaines reposantes aux sommets offrant de superbes panoramas sur la chaîne des Alpes et les lacs d'altitude... Son tracé correspond d'ailleurs à celui du GR®145 homologué par la Fédération française de randonnée pédestre. Cet itinéraire invite également à la découverte des richesses

culturelles, à l'instar des Fortifications Vauban, du Pays de Courbet ou du Château de Joux. Parce qu'il participe au développement des activités et sports de pleine nature et à l'attractivité touristique, patrimoniale et culturelle du territoire, le Département en a fait un itinéraire prioritaire au même titre que l'EuroVéloroute ou les Grandes Traversées

du Jura. C'est pourquoi il vient d'adhérer à l'Association européenne de la Via Francigena, avec pour objectif de répondre aux attentes des pratiquants par la structuration et la mise en tourisme de cet itinéraire en synergie avec le Comité départemental de la randonnée pédestre, les territoires traversés (EPCI, offices de tourisme...) et Doubs Tourisme.



Photo : Laurent Cheviet

110 km d'itinéraire dans le Doubs.

A partir du dimanche 3 mai, 3^e édition du

Le printemps des amateurs

du Département
Tout le programme : www.saisonscap25.fr